



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs 2024

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Séance de dialogue

Réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan

Lundi 2 décembre 2024 • 10 h 30 à 12 h • Salle 206, Centre Rogers

Description de la séance :

Au cours de cette séance, l'Assemblée des Premières Nations (APN) fera le point sur les recommandations stratégiques formulées pour la mise en œuvre à long terme du principe de Jordan. Les participants recevront également des renseignements à jour sur les mandats et les activités de plaidoyer de l'APN en ce qui concerne le principe de Jordan. Cette séance comprendra une discussion sur les priorités pour la mise en œuvre du principe de Jordan. L'APN donnera également un aperçu des mandats conférés par la résolution 60/2024 de l'APN, *Réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan*, et par la résolution 61/2024, *Consultation significative sur la réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations*. L'APN fera aussi le point sur la mise en œuvre de ces résolutions, puis donnera un aperçu des prochaines étapes.

En 2016, le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP) a conclu que le Canada avait fait preuve de discrimination à l'égard des enfants des Premières Nations et de leurs familles dans le cadre de la prestation et du financement du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) et en appliquant une définition étroite du principe de Jordan. Le TCDP a ordonné au Canada de remanier immédiatement et complètement le Programme des SEFPN et de mettre pleinement en œuvre le principe de Jordan. En 2018, l'APN a formulé des recommandations stratégiques pour la mise en œuvre complète du principe de Jordan, qui n'ont finalement pas été retenues par le Cabinet. Par la suite, en 2020, l'APN, le Canada et d'autres parties ont entamé des négociations intensives pour régler les questions de l'indemnisation et de la réforme à long terme du Programme des SEFPN et du principe de Jordan, qui ont abouti à une entente de principe sur la réforme à long terme en décembre 2021.

Le 11 juillet 2024, l'APN et les parties à la plainte devant le TCDP ont conclu un projet d'entente de 47,8 milliards de dollars sur la réforme à long terme des SEFPN, lequel a été rendu public afin que les dirigeants, les techniciens et les experts des Premières Nations puissent l'examiner. À la suite de la publication du projet d'entente, l'APN a commencé à tenir des séances de mobilisation avec les Premières Nations de toutes les régions pour discuter de l'entente et recueillir des commentaires et des recommandations de modifications. En octobre 2024, l'APN a tenu une Assemblée extraordinaire des Chefs à Calgary (Alberta) sur la réforme à long terme des SEFPN, au cours de laquelle les Premières Nations-en-assemblée ont rejeté l'entente et ont conféré à l'APN de nouveaux mandats en adoptant les résolutions 60/2024 et 61/2024.

Dans la résolution 40/2022 de l'APN, *Assurer la qualité de vie dans le cadre du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan*, les Premières Nations-en-assemblée ont demandé l'élaboration de recommandations stratégiques fondées sur des données probantes en vue d'une réforme à long terme du principe de Jordan. Alors que l'APN se prépare à entamer



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs 2024

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Séance de dialogue

des négociations sur l'approche à long terme du principe de Jordan, elle a mis à jour ses recommandations stratégiques de 2018 en se basant sur les résolutions antérieures, les préoccupations soulevées par les Premières Nations et les ordonnances du TCDP. L'APN sollicite les commentaires des Premières Nations sur les recommandations stratégiques afin d'orienter les travaux en cours.

Liste des intervenants :

- Gardienne du savoir Gwendolyn Point
- Chef régional Willie Moore, Manitoba
- Lauren Doxtater, directrice associée, Développement social de l'APN (animatrice)
- Jessica Quinn, conseillère spéciale, Développement social de l'APN
- Ashleigh Delaye, analyste principale des politiques, Développement social de l'APN
- Renee St. Germain, directrice principale par intérim, Direction générale des affaires sociales de l'APN



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs 2024

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Séance de dialogue

Heure	Point à l'ordre du jour	Intervenants
10 h 30	Prière d'ouverture	Gardienne du savoir Gwendolyn Point
10 h 35	Bienvenue et présentations	Lauren Doxtater
10 h 40	Mot d'ouverture du Chef régional	Chef régional Willie Moore
10 h 45	Priorités de la réforme à long terme du principe de Jordan <ul style="list-style-type: none">• Contexte et mandats relatifs au principe de Jordan• Aperçu des recommandations stratégiques pour la pleine mise en œuvre du principe de Jordan	Jessica Quinn
11 h	Non-conformité au principe de Jordan <ul style="list-style-type: none">• Aperçu des ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP) sur le principe de Jordan et prochaines étapes	APN
11 h 05	Le point sur la réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations <ul style="list-style-type: none">• Aperçu des mandats conférés par les résolutions 60/2024 et 61/2024 et leur mise en œuvre• Prochaines étapes	Renee St. Germain
11 h 10	Projet d'indicateur du bien-être social du Secteur du développement social (mise à jour de soutien à la mise à jour des SEFPN) <ul style="list-style-type: none">• Raison d'être du projet• Plan de mobilisation des Premières Nations : événement sur les données	Ashleigh Delaye
11 h 20	Discussion, questions et réponses	Lauren Doxtater
11 h 55	Prière de clôture	Gardienne du savoir Gwendolyn Point